

N° d'affaire : **TMW 8-791**



Annexe 6.2

Rapport d'Essai

CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX

Domaine : Environnement extérieur
Nature : Périodique – Campagne avril 2019
Société : JOURDAIN MICHEL SARL
Adresse : ZI Avenue de Paris
Code postal - Ville : 79320 MONCOUTANT-SUR-SEVRE
Lieu de l'intervention : SITE LES CHAMPS DE LA CARRIERE
Adresse : Lieu-dit « Les Champs de la Carrière »
Code postal - Ville : 79240 LA CHAPELLE-SAINT-ETIENNE
Contact client : Michel JOURDAIN
Dates d'intervention : 11/04/2019
Intervenants TECHNIMESURE : Jean-Louis ALEXANDRE et Pierre GUERRA
Rédactrice du compte-rendu : Cécile EIPPERS

Signataires

Rédactrice	Responsable technique
Cécile EIPPERS 	Marie DUGAST 

État : Compte-rendu définitif

Compte-rendu édité et expédié par mail le : 14/05/2019

La reproduction de ce compte-rendu n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Le présent compte-rendu ne concerne que les objets soumis à l'essai.

TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791

SOMMAIRE

1. Objet de l'intervention.....	3
2. Méthodologie.....	3
2.1 Instruments.....	3
2.2 Conditions de prélèvement.....	3
a) Dates des prélèvements.....	3
b) Désignation des prélèvements.....	4
c) Plan d'emplacement des points de prélèvement	4
3. Résultats d'analyse.....	5
4. Conclusion.....	5
5. Annexes.....	6
Annexe 1 : Rapport d'analyse Eurofins	6

Ce rapport n'a pas valeur d'expertise.
Il ne peut être utilisé que dans le cadre de la prestation « Contrôle de la qualité des eaux » de l'unité TECHNIMESURE.

TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791

1. OBJET DE L'INTERVENTION

À la demande de la société **JOURDAIN MICHEL SARL**, l'Unité **TECHNIMESURE** est intervenue sur le site **LES CHAMPS DE LA CARRIERE** située à Moncutant-sur-Sèvre (79) afin de réaliser un contrôle de la qualité des eaux canalisées et rejetées du site dans le milieu naturel et de celles du milieu naturel en amont et en aval de l'emprise du site.

L'intervention a été réalisée conformément à :

- L'**Arrêté du 22 septembre 1994** relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières.
- L'**Arrêté du 30 septembre 2016** modifiant l'Arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières.

La campagne de mesures a été réalisée le **jeudi 11 avril 2019**.

L'objectif de ces mesures est de comparer les résultats obtenus, pour les différents paramètres surveillés, à leurs valeurs réglementaires respectives.

L'intervention comprend :

- La réalisation des prélèvements ;
- La sous-traitance des analyses au laboratoire d'analyse EUROFINIS HYDROLOGIE OUEST SAS ;
- Et la rédaction du rapport.

Ces opérations se sont déroulées accompagné par Monsieur Michel JOURDAIN.

Les intervenants TECHNIMESURE sont Messieurs Jean-Louis ALEXANDRE et Pierre GUERRA.

2. METHODOLOGIE

2.1 INSTRUMENTS

Avant notre intervention, le matériel utilisé a été nettoyé et vérifié.

Lors de notre intervention, le matériel listé ci-dessous a été utilisé :

- Perche de prélèvement ;
- pH-mètre portatif et thermomètre ;
- Flacons en plastique et en verre d'une contenance allant de 100 mL à 3L ;
- Glacière de stockage des échantillons durant le transport afin de les maintenir à l'abri de la lumière à une température comprise entre 2°C et 5°C.

2.2 CONDITIONS DE PRELEVEMENT

a) DATES DES PRELEVEMENTS

La campagne de prélèvements a été réalisée le jeudi 11 avril 2019.

Les échantillons ont été déposés dans les 24 heures au laboratoire d'analyse EUROFINIS HYDROLOGIE OUEST SAS.

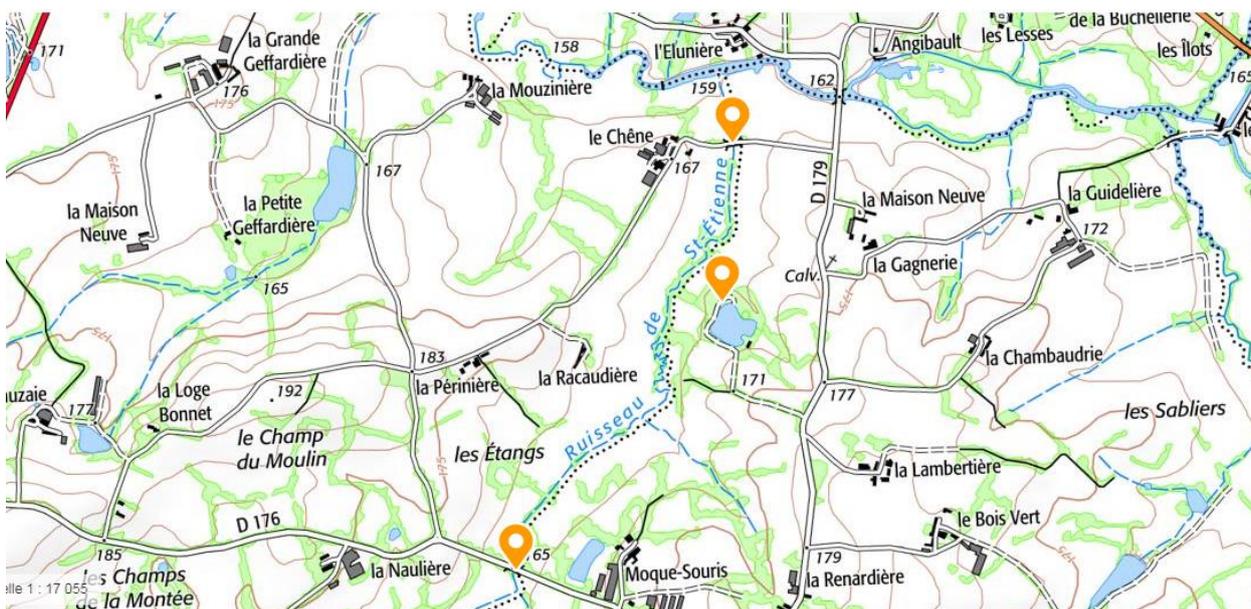
TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791

b) DESIGNATION DES PRELEVEMENTS

Trois prélèvements ponctuels ont été réalisés aux emplacements suivants :

- **Rejet des eaux d'exhaure dans le Ruisseau de Saint-Etienne** – Paramètres : Mesure du pH, Indice Hydrocarbures (C10 – C40), Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO), Demande Biochimique en Oxygène (DBO₅), Arsenic (As), Cadmium (Cd), Chrome (Cr), Mercure (Hg), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn), Octylphénols, Nonylphénols, Pentachlorophénol (PCP), Anthracène, Naphtalène et Couleur vraie ;
- **Ruisseau de Saint-Etienne en amont du rejet** – Paramètre : Couleur vraie ;
- **Ruisseau de Saint-Etienne en aval du rejet** – Paramètre : Couleur vraie.

c) PLAN D'EMPLACEMENT DES POINTS DE PRELEVEMENT



TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791

3. RESULTATS D'ANALYSE

DESIGNATION DU PRELEVEMENT	PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	METHODE	VALEUR LIMITE REGLEMENTAIRE
Rejet des eaux d'exhaure	Mesure du pH <i>in situ</i>	7,96	Unités pH (à 13,4 °C)	pH-mètre portatif	entre 5,5 et 8,5 Unités pH
	Mesure du pH	7,7	Unités pH (à 18,0 °C)	NF EN ISO 10523	entre 5,5 et 8,5 Unités pH
	Matières en suspension (MES)	< 2	mg/L	NF EN 872	< 35 mg/L
	Indice Hydrocarbures (C10 – C40)	< 0,1	mg/L	NF EN ISO 9377-2	< 20 mg/L
	Demande Biochimique en oxygène (DBO ₅)	< 3	mg/L	NF EN 1899-1	< 30 mg/L
	Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	12	mg O ₂ /L	ISO 15705	< 125 mg O ₂ /L
	Arsenic (As)	< 0,01	mg/L	NF EN ISO 11885	/
	Cadmium (Cd)	< 0,002	mg/L		/
	Chrome (Cr)	< 0,005	mg/L		/
	Cuivre (Cu)	< 0,005	mg/L		/
	Nickel (Ni)	< 0,01	mg/L		/
	Plomb (Pb)	< 0,01	mg/L		/
	Zinc (Zn)	< 0,01	mg/L		/
	Mercure (Hg)	< 0,5	µg/L	NF EN ISO 17852	/
	Octylphénols	< 0,05	µg/L	Interne Eurofins	/
	Nonylphénols	< 0,05	µg/L	Interne Eurofins	/
	Pentachlorophénol (PCP)	< 0,05	µg/L	Interne Eurofins	/
	Anthracène**		µg/L	NF EN ISO 17993	/
Naphtalène**		µg/L	NF EN ISO 17993	/	
Couleur vraie	20	mg Pt/L	NF EN ISO 7887	*	
Ruisseau de Saint-Etienne – Amont	Mesure du pH <i>in situ</i>	7,95	Unités pH (à 13,7 °C)	pH-mètre portatif	entre 5,5 et 8,5 Unités pH
	Couleur vraie	28	mg Pt/L	NF EN ISO 7887	*
Ruisseau de Saint-Etienne – Aval	Mesure du pH <i>in situ</i>	7,94	Unités pH (à 12,0 °C)	pH-mètre portatif	entre 5,5 et 8,5 Unités pH
	Couleur vraie	24	mg Pt/L	NF EN ISO 7887	*

* La modification de couleur du milieu récepteur, mesurée en un point représentatif de la zone de mélange, ne doit pas dépasser 100 mg Pt/L.

** Suite à un incident durant le transport, un flacon a été cassé et l'analyse des HAP n'a pas pu être réalisée.

Les rapports d'analyse Eurofins sont présentés en Annexe 1.

4. CONCLUSION

Suite aux trois prélèvements effectués (rejet des eaux d'exhaure, Ruisseau de Saint-Etienne en amont et en aval du rejet), nous pouvons conclure que tous les résultats obtenus sont inférieurs aux valeurs limites réglementaires pour chacun des paramètres mesurés.

TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791

5. ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT D'ANALYSE EUROFINS



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

TECHNILAB
Madame Marie DUGAST
z.a. du château rouge
bp 176
44155 ANCENIS CEDEX
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-19-FP-014722-01 Version du : 13/05/2019 Page 1/3
Dossier N° : 19D004129 Date de réception : 11/04/2019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de rejet / Eau résiduaire	Rejet	(1201) (voir note ci-dessous) (2324) (voir note ci-dessous) HAP : Flacon V04 cassé durant transport, analyse d'HAP impossible.

(1201) L'heure de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir d'une heure de prélèvement fixée par défaut à midi.

(2324) [Demande biochimique en oxygène (DBO5)] Exceptionnellement, les délais de mise en analyse pour ces paramètres sont supérieurs aux délais normatifs et donnent donc lieu à des réserves sur les résultats.

TECHNIMESURE	<p align="center">Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau</p>	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

N° ech **19D004129-001** | Version AR-19-FP-014722-01(13/05/2019) | Votre réf. **Rejet** Page 2/3

Préleveur	Par le client	Code point de prélèvement	FP0005339027
Date de prélèvement	11/04/2019	Nom point de prélèvement	Rejet
Date de réception	11/04/2019 17:15	Commune	ANCENIS CEDEX
Début d'analyse	11/04/2019		

PARAMETRES PREALABLES

	Résultat	Unité
FPFIL : Filtration 0.45 µm Prestation réalisée par nos soins		
Filtration -		

DÉTERGENTS NON IONIQUES

	Résultat	Unité
IX4MC : Nonylphénols linéaires et ramifiés Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide, Dérivation] - Méthode interne	*	<0.05 µg/l
IX4ME : Octylphénols Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide, Dérivation] - Méthode interne	*	<0.05 µg/l

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

	Résultat	Unité
IX4PC : Pentachlorophénol (PCP) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide, Dérivation] - Méthode interne	*	<0.05 µg/l

HYDROCARBURES

	Résultat	Unité
IX578 : Indice Hydrocarbures (C10-C40) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/FID [Extraction Liquide / Liquide] - NF EN ISO 9377-2	*	<0.1 mg/l

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

	Résultat	Unité
IX1YQ : Anthracène Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 LC/FLUO/DAD [Extraction Liquide / Liquide] - NF EN ISO 17993	*	non mesuré µg/l
IX1YX : Naphtalène Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 LC/FLUO/DAD [Extraction Liquide / Liquide] - NF EN ISO 17993	*	non mesuré µg/l

METAUX

	Résultat	Unité
IXHG0 : Mercure (Hg) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SFA / vapeurs froides (CV-AAS) [Minéralisation à chaud et dosage par AFS] - NF EN ISO 17852	*	<0.5 µg/l
IX02P : Cuivre (Cu) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	*	<0.005 mg/l
IX02Q : Chrome (Cr) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	*	<0.005 mg/l
IX03E : Arsenic (As) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	*	<0.01 mg/l
IX03G : Cadmium (Cd) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	*	<0.002 mg/l
IX03I : Nickel (Ni) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	*	<0.01 mg/l

Eurofins Hydrologie Ouest SAS
758, Rue Pierre Landais
56850 Caudan

tél. +33 2 97 80 80 80
fax +33 2 97 80 80 86

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 114 510 €
RCS Lorient 540 013 802
TVA FR89 540 013 802
APE 7120B

Accréditation
1-0888
Site de Caudan
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

N° ech **19D004129-001** | Version AR-19-FP-014722-01(13/05/2019) | Votre réf. **Rejet**

Page 3/3

METAUX			
	Résultat	Unité	
IX03V : Zinc (Zn) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	<0.01	mg/l	*
IX03W : Plomb (Pb) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP/AES - NF EN ISO 11885	<0.01	mg/l	*
OXYGÈNE ET MATIÈRES ORGANIQUES			
	Résultat	Unité	
FP010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 Filtration [Filtre Milipore AP40] - NF EN 872	<2	mg/l	*
FP18L : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705	12	mg O2/l	*
FP463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 Electrochimie - NF EN 1899-1	<3	mg/l	*
PHYSICO-CHIMIE			
	Résultat	Unité	
FP590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 Potentiométrie - NF EN ISO 10523			
Température de l'eau	18	°C	
Mesure du pH	7.7	Unités pH	*
FPKPK : Couleur vraie Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 Spectrométrie visible - NF EN ISO 7887 (méthode C)	20	mg Pt/l	*

Quentin Amossé
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.
Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.

Eurofins Hydrologie Ouest SAS
758, Rue Pierre Landais
56850 Caudan

tél. +33 2 97 80 80 80
fax +33 2 97 80 80 86

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 114 510 €
RCS Lorient 540 013 802
TVA FR89 540 013 802
APE 7120B

Accréditation
1-0888
Site de Caudan
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

TECHNILAB
Madame Marie DUGAST
z.a. du château rouge
bp 176
44155 ANCENIS CEDEX
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-19-FP-011707-01 Version du : 15/04/2019 Page 1/2
Dossier N° : 19D004129 Date de réception : 11/04/2019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de rejet / Eau résiduaire	Ruisseau amont	(1201) (voir note ci-dessous)

(1201) L'heure de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir d'une heure de prélèvement fixée par défaut à midi.

Eurofins Hydrologie Ouest SAS
758, Rue Pierre Landais
56850 Caudan

tél. +33 2 97 80 80 80
fax +33 2 97 80 80 86

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 114 510 €
RCS Lorient 540 013 802
TVA FR89 540 013 802
APE 7120B

Accréditation
1-0888
Site de Caudan
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

N° ech **19D004129-002** | Version AR-19-FP-011707-01(15/04/2019) | Votre réf. **Ruisseau amont** Page 2/2

Date de prélèvement	11/04/2019	Code point de prélèvement	FP0005339028
Préleveur	Par le client	Nom point de prélèvement	Amont
Date de réception	11/04/2019 17:15	Commune	ANCENIS CEDEX
Début d'analyse	12/04/2019		

PARAMETRES PREALABLES

	Résultat	Unité
FPFIL : Filtration 0.45 µm Prestation réalisée par nos soins		
<i>Filtration -</i>		

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité
FPKPK : Couleur vraie Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 *	28	mg Pt/l
<i>Spectrométrie visible - NF EN ISO 7887 (méthode C)</i>		

Quentin Amossé
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins Hydrologie Ouest SAS
758, Rue Pierre Landais
56850 Caudan

tél. +33 2 97 80 80 80
fax +33 2 97 80 80 86

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 114 510 €
RCS Lorient 540 013 802
TVA FR89 540 013 802
APE 7120B

Accréditation
1-0888
Site de Caudan
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

TECHNILAB
Madame Marie DUGAST
z.a. du château rouge
bp 176
44155 ANCENIS CEDEX
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-19-FP-011708-01 Version du : 15/04/2019 Page 1/2
Dossier N° : 19D004129 Date de réception : 11/04/2019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de rejet / Eau résiduaire	Ruisseau aval	(1201) (voir note ci-dessous)

(1201) L'heure de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir d'une heure de prélèvement fixée par défaut à midi.

Eurofins Hydrologie Ouest SAS
758, Rue Pierre Landais
56850 Caudan

tél. +33 2 97 80 80 80
fax +33 2 97 80 80 86

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 114 510 €
RCS Lorient 540 013 802
TVA FR89 540 013 802
APE 7120B

Accréditation
1-0888
Site de Caudan
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



TECHNIMESURE	Rapport d'essai Détermination de la qualité de l'eau	Document n° B T 6-80	Indice Version 4 Date Version 27/02/2018
11/04/2019	JOURDAIN MICHEL SARL – Les Champs de la Carrière	N° d'affaire	TMW 8-791



EUROFINS HYDROLOGIE OUEST SAS

N° ech **19D004129-003** | Version AR-19-FP-011708-01(15/04/2019) | Votre réf. **Ruisseau aval** Page 2/2

Date de prélèvement	11/04/2019	Code point de prélèvement	FP0005339029
Préleveur	Par le client	Nom point de prélèvement	Aval
Date de réception	11/04/2019 17:15	Commune	ANCENIS CEDEX
Début d'analyse	12/04/2019		

PARAMETRES PREALABLES

	Résultat	Unité
FPFIL : Filtration 0.45 µm Prestation réalisée par nos soins		
<i>Filtration -</i>		

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité
FPKPK : Couleur vraie Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0888 *	24	mg Pt/l
<i>Spectrométrie visible - NF EN ISO 7887 (méthode C)</i>		

Quentin Amossé
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins Hydrologie Ouest SAS
758, Rue Pierre Landais
56850 Caudan

tél. +33 2 97 80 80 80
fax +33 2 97 80 80 86

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 114 510 €
RCS Lorient 540 013 802
TVA FR89 540 013 802
APE 7120B

Accréditation
1-0888
Site de Caudan
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

